

[Texte]

besoins spécifiques. Entre autres, grâce au gouvernement fédéral, en coopération avec le ministère de l'Éducation, une fois par année, l'industrie dans le domaine forestier des pâtes et papier prépare un document qui est envoyé au ministère de l'Emploi et de l'Immigration, document qui indique les intentions de formation que le secteur forestier au Québec a, suivant les différentes occupations. Par la suite aussi, on donne pour chacune des régions cette information-là et en plus on demande aux employeurs quels sont les besoins en formation qui pourraient être dispensés sur un plan sectoriel plutôt que sur un plan individuel. Alors, supposons par exemple, que vous avez une machinerie nouvelle, qui a de l'avenir, dans par exemple la construction de chemins... Eh bien il faut un opérateur pour cette machinerie-là. Voilà une spécialisation. On ne construit pas un chemin comme autrefois! Il faut que les gens savent pourquoi ils font ce qu'ils font. Alors, chaque employeur envoie le nombre de candidats dont il pense avoir besoin pour être formés pour la période à venir, et l'association prépare des programmes avec des fournisseurs, avec des employeurs qui peuvent libérer certaines personnes-ressources, et le programme est alors structuré, négocié avec le ministère de l'Éducation quant à son contenu pédagogique, et ensuite négocié avec le fédéral pour les assistances nécessaires.

• 1100

Je voyais récemment le dossier, entre autres, de 1981 où il a quinze programmes de prévus actuellement pour négociations avec le fédéral.

The Chairman: This will be your last question.

Mr. McDermid: My final question, Mr. Chairman, has to do with data, and data information comes up everywhere we go. It is one of the things we find probably the greatest problem we have: lack of data and knowing exactly where we are going.

Are you satisfied that the pulp and paper industry does a proper job of forecasting manpower requirements down the road? If not, what is the association prepared to do about it? If yes, are they willing to share that with a central data bank, however it is set up? We will not get into logistics of that, but are they prepared to co-operate with a group to put together this data so we can do proper manpower forecasting in this country?

Mr. Joss: As we mentioned in our brief, we do plan now to survey the industry on an annual basis and to publish this data for the use of the industry in its manpower planning. We did this last July and have some statistical material here that is not included in the brief, but it is available if it were requested.

The usual policy with CPPA is that the information is public. It may not identify the specific mills or the specific companies, but it can certainly co-operate with anybody is set up and can provide it with information collected from the mills. As a matter of fact, we do briefs on a number of areas.

[Traduction]

federal government in co-operation with the education department, once a year in the forest and pulp and paper industry a report is sent to the Manpower and Immigration Department outlining the training projects of the forest sector in Quebec in the different occupations. Later on, the same information is given for each region. Furthermore, the employees are asked to state what training needs could be answered on an industry basis instead of an individual basis. Suppose, for example, that you have a promising new machine for the construction of roads. This machine has to have an operator. This is a special skill. The construction of roads is not what it used to. It requires skilled people. So each employer sends a number of candidates according to what he thinks are his needs and these candidates receive training. The association, in co-operation with suppliers, with employers who can provide experts for a time, sets up programs and these programs are structured and negotiated with the Department of Education who deals with substance. Finally, the federal government's assistance is sought.

I recently saw the file on that. In 1981 there are 15 programs up for negotiation with the federal government.

Le président: Ce sera votre dernière question.

M. McDermid: Ma dernière question, monsieur le président, a trait à l'information. C'est un sujet qui est venu sur le tapis partout où nous sommes allés. C'est probablement le problème le plus grave auquel nous ayons à faire face, le manque d'information et l'orientation hasardeuse qui en résulte.

Croyez que l'industrie des pâtes et papiers réussisse à prévoir assez bien ses besoins en main-d'œuvre à l'avenir? Sinon, qu'entend faire votre association à ce sujet? Si oui, est-elle prête à partager le fruit de ses efforts avec une banque centrale d'information, quelle que soit sa forme? Nous n'allons pas discuter de cette banque d'information en détail. Tout ce que je veux savoir c'est si vous êtes prêts à coopérer avec un autre groupe pour réunir toutes les données et permettre des prévisions adéquates touchant la main-d'œuvre au pays.

M. Joss: Comme nous le disons dans notre mémoire, nous avons l'intention de faire une enquête annuelle sur l'industrie et d'en publier les résultats à l'intention de l'industrie pour qu'elle puisse planifier sa politique de main-d'œuvre. Nous avons déjà procédé à une telle enquête en juillet dernier et nous avons ici quelques statistiques qui ne figurent pas dans notre mémoire; nous sommes prêts à vous les remettre si vous le désirez.

En règle générale, l'Association canadienne des producteurs de pâtes et papiers publie cette information. Sans mentionner individuellement les usines ou les compagnies, l'association est certainement prête à coopérer avec n'importe quel organisme et à lui fournir l'information provenant des usines. Nous avons des mémoires sur un certain nombre de domaines.